Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20261116-2026_086-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2026-086

MAIRIE DE LIEURON
35550
Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
10 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PRÉVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 14
Représentés : 15
Votants : 15

Présents : MM. BARIOU Nathalie, BESNARD Maxime, BOHUON Nicolas, BRIAND Thierry, CALOT Patrice, DAVID Isabelle, FONTAINE Véronique, LANGLOIS Claudio, MOISON Daniel, MONVOISIN Michèle, MOUICHE Marylène, PRÉVERT Rose-Line, ROPERT Céline, VIGNON Émilie ;
Absents excusés : M. VETIER Fabrice (pouvoir à Mme BARIOU Nathalie) ;
Absents :
Secrétaire de séance : M. CALOT Patrice ;

Objet : Validation du marché de maitrise d'œuvre pour le projet de logements locatifs au Domaine de Villeneuve

Madame le Maire rappelle au conseil municipal l'appel d'offre pour la mission de maitrise d'œuvre du projet de construction des logements locatifs du Domaine de Villeneuve. Après avoir sollicité trois cabinets de maitrise d'œuvre, la commission *Marchés publics* s'est réunie pour l'analyse des candidatures.

Madame le maire soumet au conseil municipal les offres accompagnées de l'avis de la commission *Marchés publics* et invite les conseillers à se prononcer sur l'attribution du marché de maitrise d'œuvre pour le projet de construction des logements locatifs au Domaine de Villeneuve.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique ;
Vu l'avis de la commission *Marchés publics* mise en place par la commune ;
Considérant les candidatures des maitres d'œuvres pour le projet de construction de logements locatifs au Domaine de Villeneuve ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la candidature conjointe de l'architecte PI'ERRES Associées et du bureau d'études techniques ISOCRATE comme maitre d'œuvre pour le projet de construction de logements locatifs au Domaine de Villeneuve ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la contraction du marché de maitrise d'œuvre.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20261116-2026_086-DE

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT